

# ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 1<sup>ère</sup> CLASSE Concours externe et troisième voie Spécialité : (néant)

Epreuve du mercredi 9 janvier 2008

## SUJET

Epreuve : Questionnaire appelant à des réponses brèves portant sur les domaines suivants relatifs au fonctionnement des services dans lesquels un adjoint territorial du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe peut être appelé à servir :

- accueil du public
- animation
- sécurité des personnes et des bâtiments

Durée : 1 heure

Coefficient: 2

---

**Les candidat(e)s peuvent traiter les questions dans l'ordre qui leur convient, mais en indiquant le numéro de la question.**

**Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe.  
Seules les copies seront corrigées. Les réponses portées sur les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.**

Question n° 1 : Qu'est ce qu'un atelier d'animation pour les enfants ? (3 points)

Question n° 2 : Quelles sont les particularités de l'accueil d'un public mal voyant ? (3 points)

Question n° 3 : Définition et usage d'un livret hygiène et sécurité. (3 points)

Question n° 4 : Quelle conduite à tenir en cas d'alarme incendie ? (3 points)

Question n° 5 : Quelles sont les mesures générales à prendre pour la protection des documents ou des œuvres ? (4 points)

Question n° 6 : Est-il suffisant pour un musée, une bibliothèque ou un centre d'archives de posséder une collection importante de documents ou d'objets d'art pour atteindre le public le plus large ? Expliquez votre réponse. (4 points)